

ADEME & VOUS

N°64 - Avril 2013

Le magazine à destination des entreprises
et des collectivités territoriales

Les prochains
défis de l'Agence par
Bruno Lechevin / p. 02

Rénovation énergétique

Les réseaux facilitent l'action / p. 07

04 / Déchets agricoles Le projet Rafu fait déjà du bruit **05 / Biomasse** C'est bois, c'est beau, c'est Bosch! **05 / Bois-énergie** Soleil sécheur pour les bûches **06 / Longueur d'avance** Les plantes repoussent la pollution **14 / Tableau de bord**



L'ADEME

sera le moteur de la transition énergétique

BRUNO LECHEVIN

→ Président de l'ADEME

Vous prenez les rênes de l'ADEME après un riche parcours dans le secteur de l'énergie. Quelle est votre proximité avec les problématiques de l'Agence?

Bruno Lechevin : Je suis très sensible à la question de l'efficacité énergétique, pour avoir longtemps travaillé sur les notions de prix et de protection du consommateur. Au-delà de ces problématiques, je suis convaincu que l'avenir de notre planète passe par une société de la sobriété et par la responsabilisation des acteurs. Tous les enjeux sont interdépendants : énergie, déchets, qualité de l'air, préservation des ressources...

Quelle est votre perception de l'ADEME?

B. L. : L'Agence joue un rôle de précurseur, c'est inscrit dans ses gènes. Elle a accompagné toutes les évolutions de la société et occupe une place essentielle dans le développement des politiques publiques. Un travail de prospective remarquable a été réalisé l'an dernier sur les scénarios énergie-climat à l'horizon 2030 et 2050. Ces scénarios sont représentatifs de l'esprit de l'ADEME : résolument volontaristes, sans être extrêmes. Le gouvernement affiche des ambitions fortes en matière de transition écologique et énergétique, l'ADEME en sera le moteur, en portant l'idée que cette transition sera également un facteur de sortie de crise. Promouvoir une société économe en

ressources, c'est encourager la créativité, la compétitivité, l'activité et l'emploi.

Sur quoi vos premières décisions porteront-elles?

B. L. : J'entends consacrer les prochains mois à l'écoute. Je vais aller à la rencontre des collaborateurs et de tous les partenaires de l'ADEME, afin de mieux comprendre ce qui se fait dans les territoires, les dynamiques engagées et les points de blocage éventuels. L'ADEME est une belle maison qui a atteint la maturité : la transition énergétique et écologique pourra être l'occasion d'une nouvelle jeunesse. J'ai proposé à la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie de prolonger d'un an notre contrat d'objectifs, afin de pouvoir préparer le prochain (2014-2017) en y intégrant pleinement les conclusions du Débat national sur la transition écologique et énergétique. Il nous faut également réfléchir dès à présent, dans le cadre de budgets contraints, au moyen de rendre nos interventions encore plus efficaces pour accompagner les changements de comportement et le passage à l'acte de nos concitoyens. Enfin, en interne comme en externe, je souhaite rendre plus visible l'unicité de l'ADEME, son « projet d'entreprise » : faire en sorte qu'au-delà de la diversité des actions et des métiers de l'Agence, chaque collaborateur se reconnaisse dans cette unicité et en porte l'image.

Depuis vingt ans, l'ADEME encourage la lutte contre la précarité énergétique. C'est une démarche qui vous tient à cœur...

B. L. : La crise frappe de plus en plus de personnes vulnérables, dans toutes les strates de la société. C'est un problème majeur qu'il faut traiter. Il n'est pas concevable que certains Français soient dans l'incapacité de se chauffer correctement. L'ADEME incarne l'intérêt général, à nous de le décliner à tous les niveaux de responsabilité. Nous ne réussirons pas sans la prise en compte de l'acceptabilité sociale de notre action, sans que le public comprenne que nous ne sommes pas là pour renforcer les contraintes mais, au contraire, pour tendre vers un avenir meilleur.

Un point d'actualité à présent. Comment pourra-t-on atteindre les objectifs de rénovation?

B. L. : Les objectifs de rénovation dans le bâtiment sont fondamentaux pour réussir la transition énergétique. Ils ne pourront pas être atteints sans la mobilisation des entreprises, petites et grandes. Celles-ci doivent s'adapter aux nouvelles techniques et saisir les opportunités. Ce sont des gisements d'emplois, de professionnalisation et de revalorisation des métiers manuels. J'estime par ailleurs que l'ingénierie financière est capitale et qu'il va falloir mobiliser l'ensemble du système bancaire

BIO EXPRESS**1976**

Président national d'un mouvement d'éducation populaire (JOC) à 24 ans

1980-1999

Différents mandats syndicaux (CFDT) au sein des Industries électriques et gazières

2000

Commissaire de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)

2008

Délégué général du Médiateur national de l'énergie, membre fondateur et vice-président d'Électriciens sans frontières, créé en 1986

© Bernard Tribondeau

« L'Agence joue un rôle de précurseur, c'est inscrit dans ses gènes. Elle a accompagné toutes les évolutions de la société... »

Bruno Lechevin

afin de stimuler l'investissement. Enfin, l'accompagnement des particuliers à chaque étape de son projet est un élément essentiel et, dans les dispositifs à venir, les Espaces Info->Énergie devront être encore davantage consolidés et valorisés.

Quels sont les prochains défis de l'ADEME ?

B. L. : Le premier des défis consiste à mobiliser l'intelligence collective pour

renforcer notre présence sur le terrain, accompagner l'ensemble des acteurs, sans nécessairement recourir à des moyens supplémentaires: depuis la recherche et l'innovation jusqu'à la mise en œuvre industrielle ou encore la diffusion des bonnes pratiques et les actions de communication, sans oublier la promotion de notre savoir-faire à l'international. Quant aux sujets, ils sont nombreux: Débat national sur la transition

énergétique, prochaine conférence environnementale qui traitera notamment des déchets et de l'économie circulaire, territorialisation des politiques et acte III de la décentralisation... Autant de défis qui mobiliseront toutes les expertises de l'Agence. /

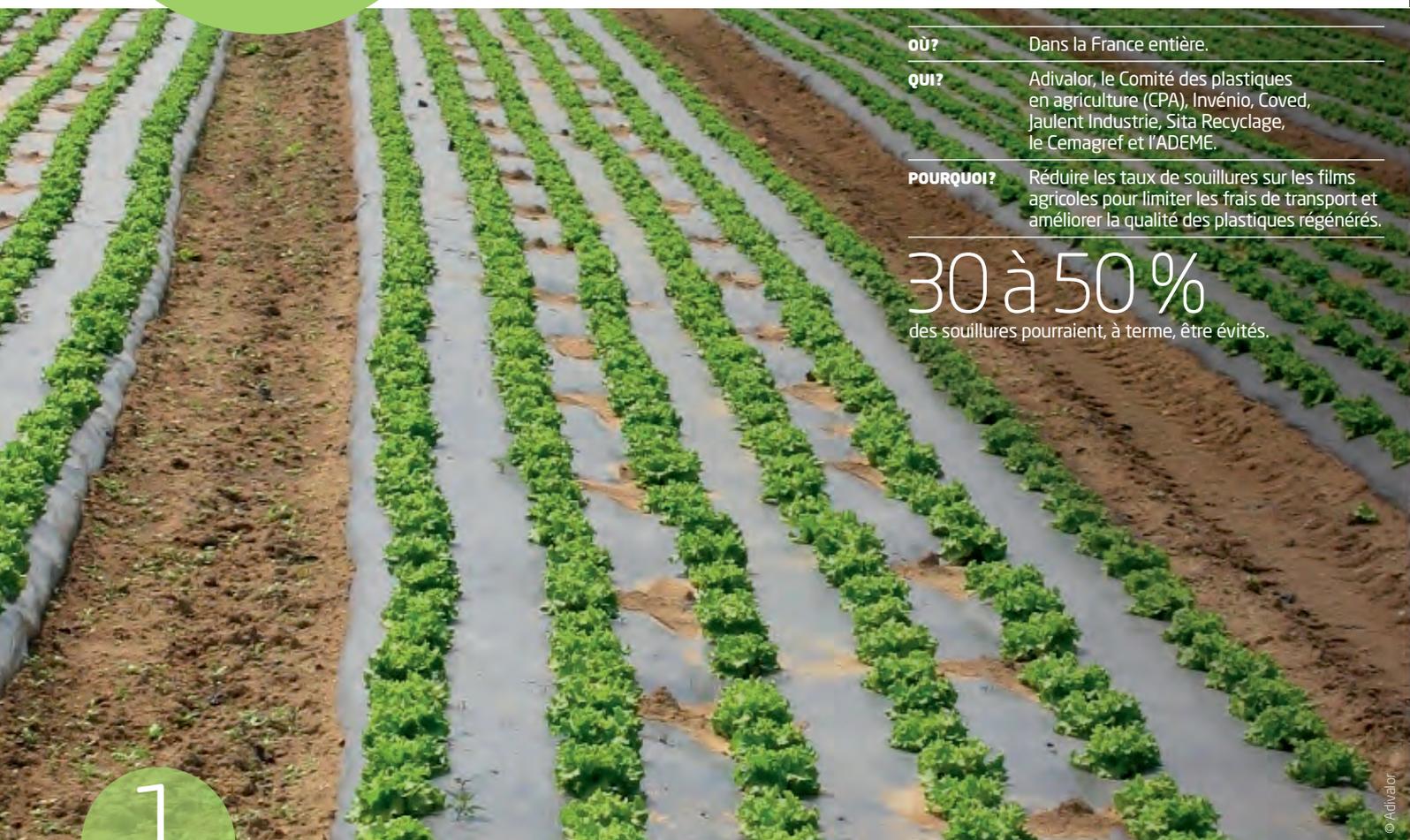


www.ademe.fr

>

3

projets qui démarrent



OÙ? Dans la France entière.

QUI? Adivalor, le Comité des plastiques en agriculture (CPA), Invénio, Coved, Jaulent Industrie, Sita Recyclage, le Cemagref et l'ADEME.

POURQUOI? Réduire les taux de souillures sur les films agricoles pour limiter les frais de transport et améliorer la qualité des plastiques régénérés.

30 à 50 %

des souillures pourraient, à terme, être évités.

1

Déchets agricoles

Le projet Rafu fait déjà du bruit

Sur les 28 000 tonnes de films plastiques souillés (paillage notamment) récupérées chaque année auprès des producteurs légumiers, plus de 12 000 se composent d'un amalgame de terre et d'eau. « Transporter et laver ces films coûte cher aux agriculteurs, souligne Pierre de Lépinau, directeur général d'Adivalor*. Avec d'autres partenaires, nous travaillons donc à diminuer le taux de souillure de ces films usagés, à chaque étape de leur gestion: dépose, collecte, prétraitement, recyclage. »

Huit partenaires participent au projet Rafu (Recyclage agricole films usagés). « Leurs travaux permettront notamment d'améliorer les techniques et matériel de dépose des films sur les terres, et de créer de nouveaux process dans le traitement de ces déchets », poursuit

Pierre de Lépinau. L'enjeu est de taille: une meilleure maîtrise des films souillés éviterait un surcoût de 10 millions d'euros aux producteurs, qui gagneraient alors en compétitivité.

Ce projet de recherche constitue une première en France et reçoit l'appui de l'ADEME. « En plus d'un accompagnement technique, Rafu bénéficie d'une subvention de 600 000 euros qui sera versée sur quatre ans, précise Jean-Paul Dupuy, ingénieur service Filières du recyclage à l'ADEME. Notre objectif est d'encourager le monde agricole à mieux prendre en charge le devenir de ses déchets, en lui donnant accès à des dispositifs de gestion maîtrisés sur les aspects technico-économiques et respectueux de l'environnement. » /

*Adivalor est l'éco-organisme dédié à la gestion de la fin de vie des intrants agricoles (emballages et plastiques usagés, produits phytopharmaceutiques non utilisables...).

 www.adivalor.fr

 jean-paul.dupuy@ademe.fr
adeline.pillet@ademe.fr



2

Chaufferie biomasse

C'est bois, c'est beau, c'est Bosch!

OÙ?
À Rodez,
dans l'Aveyron.

QUI?
L'usine Bosch Diesel
Systems et l'ADEME.

POURQUOI?
Remplacer
une des chaudières
à gaz par une
chaudière à bois.

600
tonnes annuelles
d'émissions de CO₂
pourront être
évitées grâce
à cette installation.

Engagée depuis 2006 dans une démarche d'optimisation énergétique, l'usine Bosch de Rodez a récemment mis en place une chaufferie biomasse. « *L'initiative est d'autant plus remarquable que les sites industriels sont encore peu impliqués dans ce type de projets, note Jérôme Llobet, chargé de mission Énergies à la direction régionale Midi-Pyrénées de l'ADEME. Le site est d'ailleurs devenu une référence en la matière pour la marque Bosch à travers le monde.* » Concrètement, l'usine a supprimé deux de ses trois grosses chaudières à gaz, désormais remplacées par une chaudière d'appoint à gaz et une chaudière à bois. « *D'une puissance de 1,5 MW, cette installation couvrira 90 % des besoins du chauffage des locaux, note Gérard Bardou, chargé de mission Entreprises à la direction régionale Midi-Pyrénées de l'Agence. L'investissement restant coûteux, la plus grande difficulté de l'usine a été de convaincre le siège du bien-fondé de sa démarche environnementale.* » L'accompagnement de l'ADEME a été décisif sur le sujet. « *En finançant, par l'intermédiaire du Fonds chaleur, 40 % du coût total de l'installation, nous avons ramené le temps de retour brut sur investissement à huit ans.* » Au final, l'installation assurera le chauffage des 55 000 m² de bâtiment, ainsi que la production d'eau chaude sanitaire. /

+ www.bosch.fr

@ jerome.llobet@ademe.fr
gerard.bardou@ademe.fr

Le saviez-vous?

FONDS CHALEUR

Développer la chaleur renouvelable

Créé en 2008, le Fonds chaleur a été mis en place afin de soutenir la production de chaleur à partir de sources renouvelables. Il est doté d'une enveloppe de 1,2 milliard d'euros pour la période 2009-2013. Géré par l'ADEME, il soutient ainsi le développement de l'utilisation de la biomasse (sylvicole, agricole, biogaz...), de la géothermie (en utilisation directe ou par le biais de pompes à chaleur), du solaire thermique, des énergies de récupération, ainsi que le développement des réseaux de chaleur utilisant ces énergies. Il est destiné à tous les maîtres d'ouvrage (hors sphère domestique): entreprises des secteurs agricole, industriel et tertiaire privé, collectivités et gestionnaires d'habitat collectif.

+ www.ademe.fr/fondschaleur

3

Bois-énergie

Soleil sécheur pour les bûches



© ADEME

OÙ?
À Saint-Laurent-
en-Royans,
dans la Drôme.

QUI?
Les établissements
Barraquand, la
Région Rhône-Alpes,
le Département,
la Draaf et l'ADEME.

POURQUOI?
Raccourcir le temps
de séchage du bois et
fournir un produit de
qualité et performant.

11
jours sont désormais
nécessaires au
séchage du bois,
contre un an et demi
auparavant.

Spécialistes du bois-énergie, les établissements Barraquand se sont récemment dotés d'un séchoir solaire et biomasse pour le bois-bûches, la première installation de ce type en Rhône-Alpes. « *L'enjeu était double, rappelle Jacques Wiart, coordinateur de secteurs Collectivité/Ingénierie financière à l'ADEME Rhône-Alpes. Il s'agissait tout à la fois de fournir aux consommateurs un combustible sec, donc plus performant et moins générateur de poussières fines, mais aussi de permettre à l'entreprise de mieux gérer ses stocks. Jusqu'à présent, le temps de séchage nécessitait une immobilisation d'un an et demi. Désormais, il ne prend que de onze à quatorze jours.* »

Ce séchoir se présente comme une serre, ventilée et régulée, maximisant les apports solaires. Trois échangeurs thermiques alimentés par des chaudières biomasses sont utilisés en cas d'insuffisance d'énergie solaire, en période hivernale notamment.

« *En plus d'un accompagnement technique – nous avons conclu un accord de suivi de l'installation sur cinq ans –, nous avons soutenu financièrement ce projet à hauteur de 54 968 euros, précise Jacques Wiart. Au-delà de cette installation, l'ADEME souhaite encourager l'ensemble des producteurs de bois-bûches à faire évoluer leur profession, à travailler la qualité du bois et des services qu'ils proposent. Ce projet s'inscrit dans le déploiement de la marque "Rhône-Alpes bois-bûches".* » /

@ jacques.wiart@ademe.fr



© ADEME

Les plantes repoussent la pollution des sols

Les phytotechnologies, soutenues par l'ADEME, sont une alternative ou un complément aux techniques conventionnelles de dépollution des sols.

01

UNE PRATIQUE PEU UTILISÉE

Le principe est le suivant : certaines espèces végétales sont plantées afin d'immobiliser, d'extraire ou de dégrader les éléments toxiques présents dans les sols. Très innovantes, les phytotechnologies font l'objet de nombreux travaux de recherche, notamment afin de mettre en œuvre et d'optimiser les itinéraires techniques, du semis à la récolte. Leur utilisation reste toutefois marginale sur le marché de la gestion des sols pollués.

02

DU LABORATOIRE À L'EXPÉRIMENTATION

L'intervention de l'ADEME ambitionne le transfert technologique du laboratoire vers les sites d'expérimentation. Les actions soutenues visaient notamment à augmenter la participation française à un réseau de chercheurs sur les phytotechnologies, la réalisation d'un état des connaissances européen et la mise à disposition de sites expérimentaux (via le réseau Safir, ou Sites ateliers français pour l'innovation et la recherche sur la gestion des sols). Des expérimentations ont aussi reçu le soutien financier de l'ADEME, tel le suivi de l'application de la phytostabilisation aidée sur l'ancienne mine d'or de La Combe du Saut (dans l'Aude). Autre cas, les travaux menés à Creil avec l'Ineris* afin d'intégrer les phytotechnologies à un projet d'aménagement urbain.

03

DES AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES

Les phytotechnologies présentent de nombreux avantages en adéquation avec le respect de l'environnement (faible perturbation du site, utilisation des ressources de la nature pour limiter les effets d'une pollution...) et offrent aussi l'avantage économique de permettre une valorisation foncière du site. Elles sont particulièrement adaptées aux sites de grande ampleur pour lesquels les techniques « conventionnelles » ne sont pas applicables en raison des coûts et des impacts environnementaux induits ou pour de plus petites surfaces sans contrainte de durée de traitement. Pour toutes ces raisons, elles constituent un outil prometteur qu'il convient d'encourager. /

*Institut national de l'environnement industriel et des risques

Très innovantes, les phytotechnologies font l'objet de nombreux travaux de recherche.



L'article paru dans la *Lettre ADEME & VOUS Recherche* n° 2 : « Phytotechnologies : un outil innovant pour les sols pollués » www.ademe-et-vous.ademe.fr



frederique.cadiere@ademe.fr



APR - APPEL À PROJETS /

Appel à projets

Traitement des points noirs du bruit du réseau routier départemental, communautaire et communal
Cet AP vise les points noirs du bruit situés sur le réseau routier détenu par les collectivités territoriales.
CLÔTURE : 30 JUIN 2013

Appel à design

« Échangeurs & turbines » : programme Total-ADEME sur l'efficacité énergétique dans l'industrie
Il concerne les échangeurs sur les fumées encrassantes et/ou corrosives de four allant de 200 °C à 550 °C, et les turbines pour la valorisation directe ou indirecte des énergies de pression en industrie.
CLÔTURE : 19 SEPTEMBRE 2013 À 15 H

AMI

Déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables
Cet AMI précise les conditions au travers desquelles l'État accompagnera les collectivités s'engageant dans le déploiement en phase pilote des infrastructures de recharge.
CLÔTURE : 16 DÉCEMBRE 2013

Retrouvez tous les appels à projets sur www.ademe.fr/appels-propositions



Avec le Fil d'actu, suivez l'info par courriel. Inscription sur www.ademe.fr/ademe-et-vous-abonnement





Rénovation énergétique

Les réseaux facilitent l'action

08 • CONTEXTE Programme national pour mises en œuvre locales, telle est la particularité du Plan d'investissement pour le logement lancé par le gouvernement. 10 • ACTIONS L'ADEME détaille les enjeux de la territorialisation de l'efficacité énergétique. 12 • TERRAIN En images, le parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux particuliers pour leur projet de rénovation énergétique.

Repères

135 000

logements ont fait l'objet d'une rénovation globale en 2010.

12,8 %

des travaux entrepris par les ménages en 2010 étaient consacrés à la maîtrise de l'énergie.

500 000

rénovations énergétiques par an d'ici à 2017, dont 270 000 concernant des logements privés dès 2014.



01

© Ludovic Bailly/Photo

La performance énergétique soulève la **mobilisation collective**

Véritable enjeu écologique, social et économique, le bâtiment est l'une des priorités gouvernementales pour assurer la transition énergétique, avec un accompagnement renforcé à l'échelle des territoires.

01

La rénovation énergétique des bâtiments arrive en tête des grands enjeux de la transition écologique en France.

La conférence environnementale de septembre 2012 a permis de rappeler les grands enjeux de la transition écologique de la France, mais aussi ses priorités.

Parmi elles, la rénovation énergétique des bâtiments arrive en tête, avec un programme aux allures de défi : « *Rendre un million de logements sobres en énergie chaque année, en en construisant 500 000 nouveaux et en en réhabilitant autant. Le plan de rénovation énergétique lancé le 21 mars 2013 a trois ambitions : réduire les consommations d'énergie pour lutter contre le réchauffement climatique, lutter contre la précarité énergétique et réduire les charges, permettre la structuration de toute la filière de rénovation*

énergétique, intensive en emplois non délocalisables », souligne José Caire, directeur Villes et Territoires durables à l'ADEME.

LE FINANCEMENT, LEVIER ESSENTIEL

Le challenge passe par de grands chantiers d'action. Le financement, avec un plan de lutte contre la précarité énergétique doté de 1,35 milliard d'euros, abondé à hauteur de 500 millions par le programme des Investissements d'avenir, de 600 millions par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et de 250 millions par les fournisseurs d'énergie. L'idée : diminuer le montant de l'addition énergétique des ménages en améliorant l'efficacité thermique de leur



Repères

40 %

des travaux d'entretien et d'amélioration des logements forment le marché de l'amélioration énergétique, soit 10 % du CA du secteur.

430 000

C'est le nombre d'entreprises composant le secteur bâtiment, dont environ 95 % sont de très petites entreprises.

Seulement

48 000

actifs sont issus d'une formation du secteur bâtiment, sur les 150 000 qui entrent dans la filière chaque année.

02
Les EIE délivrent aux particuliers des informations objectives et gratuites sur leur projet de rénovation de logement.

logement au lieu de les aider à payer leur facture. Simultanément, le crédit d'impôt développement durable et l'éco-prêt à taux zéro restent les deux principaux outils incitatifs à la rénovation dans le parc privé. Le recours au tiers financement sera progressivement mis en œuvre. Les particuliers font l'objet d'une attention particulière pour déclencher le passage à l'acte de rénovation avec la volonté de création d'un système d'information unique les renseignant à la fois sur les aides, les solutions techniques, les modalités fiscales, les incitations financières, les professionnels reconnus... Ce dispositif fait partie intégrante du « Service public de la performance énergétique de l'habitat », inscrit dans la loi visant à préparer la transition énergé-

tique, et qui doit assurer l'accompagnement des consommateurs souhaitant diminuer leur consommation énergétique...

NATIONAL ET LOCAL

Autre axe essentiel, dans le prolongement du précédent : la territorialisation de l'action publique. Car, si dans un premier temps l'animation nationale en faveur de la rénovation énergétique est essentielle, le relais doit aujourd'hui être pris sur les territoires. Les conclusions de la loi portant engagement national pour l'environnement, conjuguées aux orientations actuelles sur la transition énergétique et écologique, démontrent qu'une large partie des enjeux et des objectifs sont liés aux actions des décideurs de terrain. « La territorialisation des politiques publiques a déjà été initiée, notamment avec la mise en place du dispositif SRCAE (schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie), des PCET (Plans Climat-Énergie Territoriaux), ou encore sur d'autres thèmes, comme par exemple celui des déchets avec les programmes de prévention », détaille Jacques Ravallault, directeur exécutif de l'Action territoriale de l'ADEME.

MOBILISATION COLLECTIVE

Aujourd'hui, la profondeur et l'ampleur de la crise nécessitent plus encore la mobilisation active de l'ensemble de la population. Et les collectivités, par l'étendue de leurs champs de compétences, mais aussi et surtout par leur capacité d'entraînement des différents acteurs, occupent plus que jamais un rôle central dans le dispositif en mettant en avant la rénovation énergétique. Le bâtiment représente en effet un enjeu majeur tant en termes économiques qu'écologiques, générant plus de 20 % des émissions de CO₂ nationales. Avec 68,6 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) englouties en 2011, il est aussi le plus important consommateur d'énergie de tous les secteurs économiques français (43 % de l'énergie finale consommée dans l'Hexagone). Le parc immobilier, constitué de 33 millions de logements (maisons individuelles et appartements), date en grande majorité d'avant 1975, autrement dit avant la mise en place de la première réglementation thermique en 1974, à la suite du premier choc pétrolier. Conséquence : ces bâtiments sont trop souvent de véritables passoires énergétiques. « Nous avons devant nous un formidable gisement, conclut Jacques Ravallault. À nous, tous ensemble, de faire en sorte que chaque territoire soit producteur d'économies d'énergie. »

**ZOOM SUR /****Le réseau des Espaces Info→Énergie**

Depuis 2001, l'ADEME, avec les collectivités partenaires, a développé un réseau de proximité, les Espaces Info→Énergie, ou EIE (261 implantations animées par près de 500 conseillers), pour délivrer aux particuliers des informations objectives, de qualité et gratuites sur l'efficacité de la rénovation énergétique de leur logement. À ce titre, les Espaces Info→Énergie sont en effet la principale porte d'entrée du futur Service public de la performance énergétique, un service pour apporter aux particuliers des conseils techniques et les guider dans leur recherche de financement. Les conseillers peuvent orienter les locataires et les propriétaires en fonction de leur niveau de revenus, de leur projet et de la nature de leurs questions vers des acteurs ressources : les opérateurs ANAH (Agence nationale de l'habitat), les ADIL (agences départementales d'information sur le logement) et les CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).



www.infoenergie.org



jose.caire@ademe.fr
jacques.ravallault@ademe.fr

José Caire /

directeur Villes et Territoires durables de l'ADEME

Jacques Ravallault /

directeur exécutif de l'Action territoriale de l'ADEME

“Le travail en partenariat est une condition de réussite”

José Caire et Jacques Ravallault détaillent les enjeux de la territorialisation de l'efficacité énergétique.

Quelle organisation territoriale doit être, selon vous, adoptée pour mettre en œuvre le Plan gouvernemental de rénovation énergétique des bâtiments ?

José Caire : La bonne articulation des actions entreprises au niveau national et à l'échelon local est essentielle à la réussite du Plan de rénovation énergétique et à la transformation de 500 000 logements par an. Si les aspects réglementaires, les leviers financiers, les plans de formation et de labellisation se préparent au plan national, c'est localement que ces outils sont mis en œuvre. La maîtrise de l'énergie nécessite en effet une grande proximité avec les différents acteurs : collectivités, professionnels du bâtiment, organismes de formation et de financement. La connaissance du terrain est également indispensable pour définir les priorités d'action selon les différents publics et types d'habitat, les techniques et les filières professionnelles...

Comment l'ADEME intervient-elle sur ce sujet ?

Jacques Ravallault : L'Agence intervient à différents niveaux, notamment grâce au réseau des Espaces Info → Énergie destinés aux particuliers. Elle propose, en partenariat avec les collectivités, une information de proximité de qualité et indépendante. Le deuxième axe concerne la qualité de l'offre proposée par les acteurs du bâtiment. Ce secteur doit être en mesure de répondre à une demande dynamisée. Or, la profession est structurée essentiellement en petites entreprises, avec une grande dispersion des compétences qui, par ailleurs, ne sont pas toujours en phase avec les enjeux de maîtrise de l'énergie. L'ADEME soutient donc des dispositifs de formation complémentaires et propose aux entreprises des plateformes pédagogiques en coordination avec les conseils régionaux. Cette démarche doit aussi permettre aux professionnels de s'engager dans des démarches de qualification ayant obtenu la mention « Reconnu Grenelle environnement » et d'être mieux identifiés par les particuliers.

Le travail en partenariat est lui aussi important ?

J. C. : Il s'agit même d'un enjeu fondamental de cette dimension territoriale à laquelle l'Agence participe avec des partenaires comme les conseils régionaux, l'ANAH ou encore l'Agence nationale d'information sur le logement (ANIL). L'objectif est de proposer au public un service de renseignement unifié, avec des outils adaptés à leurs

Aller plus loin

PUBLICATIONS /

- **Besoins de formation des enseignants et formateurs de la filière Bâtiment/EnR au regard des enjeux de la loi portant engagement national pour l'environnement** (étude Cafoc Nantes sous pilotage SFE/ADEME)
- **Chiffres clés - Bâtiment - édition 2012**
- **La réhabilitation thermique du bâtiment** - Recueil des principaux outils financiers mobilisables par les maîtres d'ouvrage
- **Aides financières 2013**

SITES /

- **www.ademe.fr/batiment** - toutes les actions de l'ADEME dans le secteur de la rénovation
- **www.infoenergie.org** - site des Espaces Info → Énergie
- **www.rt-batiment.fr** - site de référence sur la réglementation thermique, notamment pour les bâtiments existants
- **www.developpement-durable.gouv.fr** - pour tout savoir sur le Plan bâtiment durable

besoins : permanence physique, numéro Vert, site Internet... Ce service doit aider les particuliers dans leurs recherches d'information et de conseil sur les diagnostics énergétiques, les entreprises les plus performantes et les financements. Ce dernier point est capital pour favoriser l'émergence de projets de rénovation énergétique à la hauteur des enjeux.

Tout comme la mobilisation et la conviction...

J. C. : Il faut aussi accompagner les publics au plus près pour faciliter le passage à l'acte des particuliers, des entreprises et des collectivités et encourager les investissements en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Une campagne de communication nationale est ainsi prévue pour la période 2013-2015 avec, au cœur du dispositif, des parcours énergie spécifiques à chacun des publics.



« L'Agence propose, en partenariat avec les collectivités, une information de proximité de qualité et indépendante. »

Jacques Ravallault

« La bonne articulation des actions entreprises est essentielle à la réussite du Plan de rénovation énergétique. »

José Caire

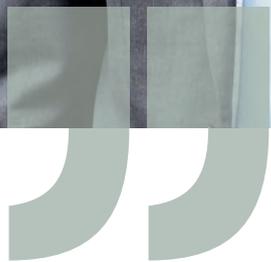
↑ VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES /

À qui s'adresser pour s'informer ?

Vous pouvez contacter les conseillers des Espaces Infos->Énergie (EIE), qui vous orientent le cas échéant vers les opérateurs ANAH; les professionnels reconnus ou qualifiés; les ADIL pour obtenir des informations d'ordre juridique et fiscal; la direction départementale de la protection de la population en cas de litige avec un professionnel; le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement pour les questions architecturales, ou encore le médiateur de l'énergie pour les questions relatives aux contrats de fourniture d'énergie. /

Quel est le rôle de l'ADEME dans le dispositif d'information du public ?

Outre l'animation du réseau EIE, l'ADEME apporte un soutien financier et technique pour le développer et le valoriser. Ainsi, en 2012, la contribution de l'ADEME s'est élevée à 15 M€, qui se décline autour du cofinancement avec les collectivités de la mission EIE, mais aussi autour de la mise en place de modules de formation; la mise à disposition d'outils et de moyens de communication pour promouvoir la Fête de l'énergie; la mise à jour des outils support, comme par exemple les logiciels Contact EIE ou Dialogie (logiciel permettant de réaliser des diagnostics énergétiques simplifiés). /



Au regard des expériences déjà menées, quels sont les facteurs clés pour atteindre l'objectif de 500 000 rénovations annuelles ?

J. R. : Un certain nombre de territoires se sont déjà emparés de la question énergétique. Leur action est d'ailleurs intégrée dans les schémas régionaux climat air énergie (SRCAE), qui précisent leur rôle de tout premier plan. Cette prise en compte grandissante s'est notamment illustrée par le déploiement de Plans Climat-Énergie Territoriaux (PCET). Plus de 460 PCET ont été engagés en France. Notre mission consiste donc aussi à avoir une vision plus large des meilleures pratiques. Nous avons ainsi étudié une quinzaine de projets engagés sur la rénovation énergétique des bâtiments et en tirons trois enseignements centraux: la démarche clientèle forte, conjuguée à une approche entrepreneuriale engageant les professionnels à se regrouper, et une meilleure lisibilité des dispositifs financiers sont les clés de la réussite. Plus largement, nous observons une plus grande maturité politique qui, elle aussi, est essentielle pour assurer le succès du Plan de rénovation énergétique. Les élus ont en effet pris en main cette question énergétique à un niveau réellement stratégique. Nous pensons qu'un nombre significatif de territoires peut réunir les conditions de réussite d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments. Ils peuvent fédérer les acteurs concernés pour proposer aux ménages un parcours simplifié de prise de décision d'investissement pour leurs bâtiments. L'ADEME s'engagera avec ses partenaires, notamment régionaux, dans le soutien de ces initiatives, en particulier par appel à projets.

Quelles sont les perspectives économiques et sociales ouvertes par ce Plan de rénovation énergétique ?

J. C. : Cette dynamique s'inscrit résolument dans une perspective de croissance verte qui contribue au développement des activités artisanales et industrielles, à la croissance de l'emploi et à la réduction de la précarité énergétique. Simultanément, les usagers et propriétaires vont, à l'issue de ces travaux, réaliser des économies. Il s'agit donc d'un véritable cycle vertueux... /

“Proposer des informations centralisées”

L'opération Vir'volt ma maison, déployée sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc, s'inscrit dans le cadre du Pacte électrique breton. Un guichet unique accompagne à chaque étape les particuliers dans leur projet de rénovation thermique.



© DR

Roger Rouillé / vice-président du Pays de Saint-Brieuc, en charge de l'énergie et du projet Vir'volt ma maison

En quoi consiste Vir'volt ma maison ?

Roger Rouillé : Ce projet est axé sur la maîtrise de l'énergie dans les 20 000 logements chauffés à l'électricité du Pays de Saint-Brieuc qui, plus encore que les autres Pays de Bretagne, doit faire face à des difficultés d'approvisionnement en électricité. Nous avons pour objectif la rénovation thermique d'un millier d'habitations par an en nous appuyant sur un réseau d'artisans reconnus, garants de résultats tangibles.

Quelle organisation a été mise en place pour lancer ce projet ?

R. R. : Vir'volt ma maison est un projet de développement économique majeur qui rassemble de multiples partenaires : l'ADEME, qui a joué un rôle central, la Région, le Pays, les communautés de communes, les chambres consulaires, les organisations professionnelles et de formation, les banques, les artisans... Ce travail en a été essentiel, tout comme la création d'un fonds d'un million

d'euros, qui sera à terme financé par les certificats d'économie d'énergie, et qui donne aux particuliers un soutien complémentaire aux dispositifs existants : crédits d'impôt, éco-prêt à taux zéro...

Le guichet unique d'information est lui aussi facteur de succès...

R. R. : Notre volonté est en tout cas de proposer, au sein de l'Agence locale de l'énergie créée dès 2010, des informations centralisées et neutres. Des conseillers spécialisés Vir'volt ma maison analysent le projet, orientent vers un prestataire pour réaliser le diagnostic énergétique, et déterminent ensuite les meilleures solutions et les priorités de travaux. /



yvon.basset@ademe.fr



www.virvolt-ma-maison.fr

“Des travaux déjà votés pour 2 000 logements”

Grenoble-Alpes Métropole (« La Métro ») a lancé, en 2010, l'opération Mur/Mur. Objectif : améliorer l'isolation thermique et phonique des copropriétés privées construites dans l'agglomération entre 1945 et 1975. Le dispositif mis en place s'appuie notamment sur un guichet unique d'information et sur des aides financières incitatives. Explications de Chloé Crouzet, responsable du pôle Réhabilitation de La Métro.

Quels sont les objectifs de Mur/Mur ?

Chloé Crouzet : Le dispositif doit permettre, à l'horizon 2014, la réhabilitation énergétique de 5 000 logements en copropriété privée, construits entre 1945 et 1975, c'est-à-dire la partie la plus énergivore du parc. La Métro et ses partenaires privilégient pour cela les travaux d'isolation des façades, des toitures, des planchers, mais aussi les changements de fenêtre et l'amélioration de la ventilation.

Qui sont les partenaires du programme ?

C. C. : La Métro est maître d'ouvrage du dispositif, qui rassemble par ailleurs neuf communes, l'ANAH, l'ADEME, la Région, des fournisseurs d'énergie... Ces partenaires apportent une aide financière à l'accompa-

gnement aux travaux (études préalables, assistance au montage de dossier de subvention...) réalisé sur le terrain par un guichet unique d'information - l'Agence locale de l'énergie et du climat -, et un opérateur de suivi d'animation intercommunal - le PACT de l'Isère. Ces partenaires financent aussi les travaux, à hauteur de 30 % pour les projets les plus complets, avec une aide complémentaire pour les ménages les plus modestes (jusqu'à 80 % du coût des travaux).

Où en est Mur/Mur aujourd'hui ?

C. C. : Le projet a été lancé fin 2010, et nous avons depuis réalisé des diagnostics sur 166 copropriétés, dont 34 ont voté les travaux, soit 2 000 logements. Les



processus de décision au sein des copropriétés sont assez longs, et nous attendons prochainement de nouveaux votes positifs pour ce programme qui s'inscrit dans la stratégie environnementale de La Métro, mais aussi dans sa politique sociale, en prévenant la précarité énergétique, et d'amélioration de l'habitat. /



chloe.crouzet@lametro.fr
philippe.bertrand@lametro.fr



www.lametro.fr

Parcours personnalisé

Afin d'orienter les particuliers vers la réalisation de rénovations énergétiques, un numéro téléphonique national sera mis en place pour indiquer le guichet unique de proximité dès l'été. Déjà des collectivités ont initié des démarches qui proposent un accompagnement personnalisé aux particuliers : de la prise de contact à la réalisation des travaux, en passant par le montage financier.



DES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT AU SEIN DE PROJETS DE TERRITOIRES -

Dans des Plans Climat-Énergie Territoriaux (PCET) ou des programmes locaux de l'habitat, les collectivités se donnent un objectif d'économie d'énergie et favorisent la multiplication des rénovations énergétiques en mettant en place des dispositifs d'accompagnement des ménages, en mobilisant les professionnels, en proposant éventuellement des aides financières complémentaires et en informant les usagers sur les intérêts à modifier leurs comportements et à réaliser des travaux de rénovation énergétique.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ -

Un conseil complet d'ordre technique, financier, fiscal et juridique, neutre et gratuit, *via* un guichet unique d'information sur le logement est proposé. À ce titre, les Espaces Info → Énergie (IE) jouent un rôle essentiel dans le futur service public de la performance énergétique (*voir encadré p. 9*).



RÉALISATION DES TRAVAUX -

Couvreur, chauffagiste... Des professionnels qualifiés, reconnus dans une démarche de qualité grâce à la mention « Reconnu Grenelle environnement ». RGE facilitera également l'accès au financement.

MONTAGE FINANCIER - Pour financer leurs travaux, les particuliers peuvent faire appel à divers types d'incitations financières : aides fiscales (crédit d'impôt...), subventions, prêts dédiés aux économies d'énergie (éco-prêt à taux zéro...).

DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE -

Isolation de l'enveloppe, remplacement des fenêtres, systèmes de chauffage performants... Certains travaux de rénovation énergétique nécessitent tout d'abord de réaliser un diagnostic énergétique global du logement.

Transport

OBJECTIF CO₂

68

entreprises

Depuis le 5 décembre 2012, 68 entreprises de transport ont déjà commencé à saisir leur engagement pour réduire leurs émissions de CO₂ sur le nouvel outil Internet www.objectifCO2.fr. Celui-ci remplace désormais les tableurs Excel jusqu'à présent utilisés par les signataires et leurs partenaires. Parmi ces entreprises, 8 ont soumis leur diagnostic initial pour validation avant la signature de la charte d'engagement, et 4 ont signé la charte. Aujourd'hui, les transporteurs saisissent directement les données qui leur sont demandées dans la partie protégée qui leur est strictement réservée sur le site Internet, qui met également à disposition l'ensemble des documents de la démarche (fiches actions...).

Source: lettre Objectif CO₂ n° 5

20 M€

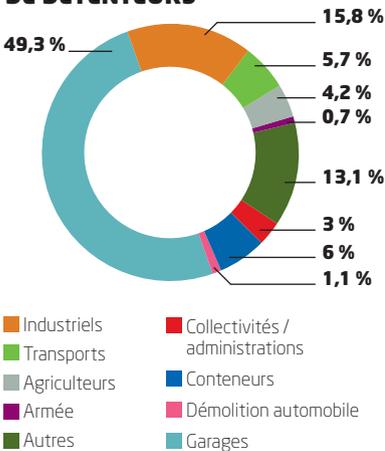
pour les lauréats de l'AMI « Recyclage et valorisation des déchets »

Le gouvernement a annoncé, le 19 mars, 20 millions d'euros d'aide pour 9 projets retenus dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt (AMI) « Recyclage et valorisation des déchets » du programme d'Investissements d'avenir piloté par l'ADEME pour le compte de l'État. Chacun de ces projets, dont 6 portés par des PME, propose et développe des innovations technologiques et des solutions industrielles de réutilisation, de recyclage et de valorisation énergétique des déchets. Cette aide – dotée d'une enveloppe de 194 millions d'euros gérée par l'ADEME – s'inscrit dans une action plus globale dédiée à l'innovation et au développement d'une offre industrielle française dans le domaine de « l'économie circulaire ».

Source: communiqué de presse de l'ADEME - 20/03/13

Déchets

RÉPARTITION DE LA COLLECTE DES HUILES USAGÉES NOIRES PAR CATÉGORIES DE DÉTENEURS



En 2011, 49,3 % de la collecte d'huiles noires usagées sont effectués auprès des professionnels de l'entretien et de la réparation automobile. La part de collecte chez ces professionnels a très légèrement diminué. Les évolutions sont également faibles chez les autres catégories de détenteurs, hormis le milieu agricole, qui voit une assez nette augmentation de la collecte (+ 18 %).

Source: La filière lubrifiants - données 2011 - rapport annuel

Écomobilité

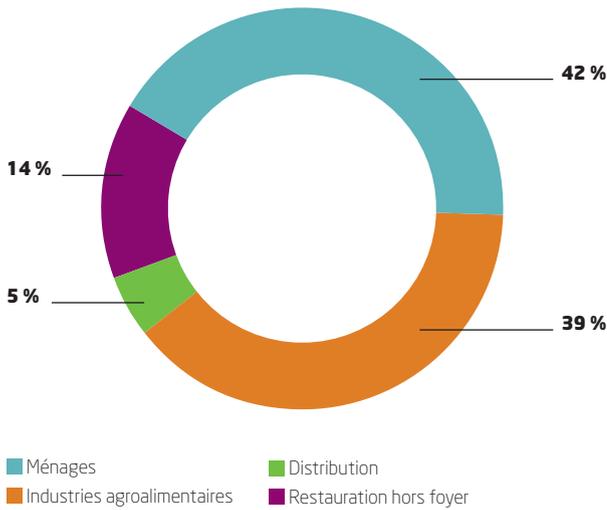
1 voiture en autopartage remplace 9 véhicules personnels

L'enquête nationale sur l'autopartage, réalisée par GT-Bureau de recherche, en partenariat avec France Auto-partage et avec le soutien de l'ADEME, a été menée auprès de plus de 2 000 abonnés à 21 services d'autopartage répartis dans toute la France. Elle révèle que ce système de location de voitures en milieu urbain, qui permet d'utiliser les véhicules en libre-service et de façon ponctuelle, est une alternative efficace à la voiture personnelle. Les « autopartageurs » conduisaient en moyenne 5 246 km par an, un chiffre qui passe à 3 115 km (dont 1 477 en autopartage) avec l'adhésion à un service de ce type, soit un nombre de kilomètres parcourus en tant que conducteur d'une voiture en baisse de 41 %. Les conducteurs changent ainsi leurs habitudes et marchent davantage à pied (pour 30 % des personnes interrogées), font plus de vélo (29 %), ou encore prennent davantage les transports collectifs (25 %). La motivation principale du passage à l'autopartage est « le coût de revient moins élevé qu'une voiture individuelle », l'utilisateur se débarrassant des coûts fixes (amortissement, assurance) et de ceux liés au stationnement. /

Synthèse de l'enquête téléchargeable sur www.ademe.fr/presse



RÉPARTITION DU VOLUME TOTAL DE DÉCHETS ALIMENTAIRES EN EUROPE



Gaspillage alimentaire

1,3 milliard de tonnes

La FAO estime qu'un tiers de la production alimentaire mondiale est perdu ou jeté, soit l'équivalent de 1,3 milliard de tonnes chaque année, depuis les pertes après récolte jusqu'au gaspillage par le consommateur, en passant par l'ensemble des étapes de conservation/transformation/distribution. En Europe, d'après une enquête menée par la Commission européenne, le volume total annuel des déchets alimentaires représenterait environ 89 millions de tonnes, soit 179 kg/hab./an. Certains produits (lait, fruits et légumes, viande...) génèrent davantage de pertes que d'autres. /

Source: Stratégies & études n° 36

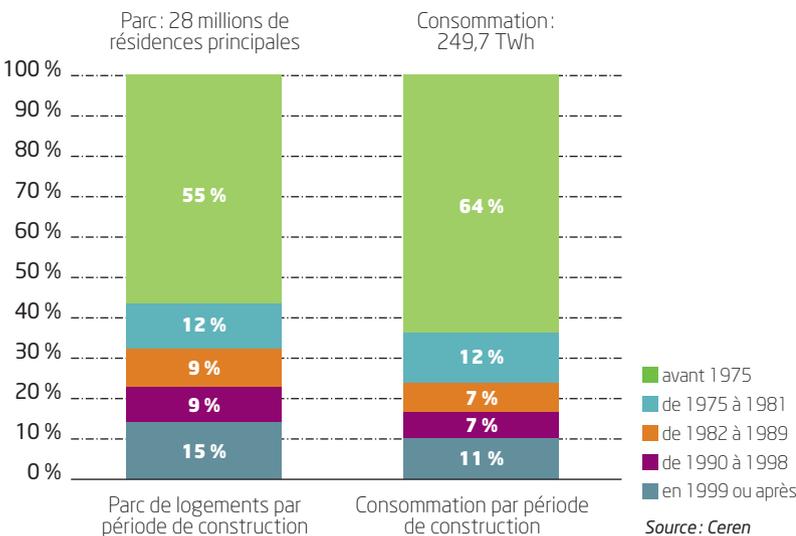
Bâtiment

64 % de la consommation d'énergie du parc de résidences principales

En 2011, les logements bâtis avant 1975, et donc avant toute réglementation thermique, demeurent largement majoritaires dans la composition des parcs de résidences principales: 52 % en maisons individuelles, 69 % en appartements et 55 % tous types confondus. Ces logements anciens comptent pour 64 % de la consommation d'énergie du parc de résidences principales. Cette part importante s'explique aussi bien par la faible efficacité énergétique des équipements de chauffage que par celle du bâti (mauvaise isolation thermique). /

Source: Bâtiment - chiffres clés - édition 2012

PARTS DE LA CONSOMMATION DE CHAUFFAGE À CLIMAT NORMAL DANS LES RÉSIDENCES PRINCIPALES, PAR PÉRIODE DE CONSTRUCTION



Source: Ceren

Énergie

42 %

des foyers français ont restreint leur chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées au cours de l'hiver 2012.

Le chauffage domestique et la production d'eau chaude sanitaire sont de gros postes de dépense dans un logement. Leur part dans la consommation totale d'énergie d'un ménage dépasse en général 60 %, et atteint souvent 70 à 75 %. Moderniser une installation ancienne et bien choisir le matériel qui équipera une future maison sont des décisions majeures qui diminueront, à terme, la facture d'énergie et les atteintes à l'environnement. Il est indispensable de faire appel à un professionnel reconnu afin d'avoir la garantie d'obtenir des équipements et une installation de qualité. À noter que les poêles modernes ont des rendements élevés, des émissions faibles et une autonomie importante. /

Sources: www.transition-energetique.gouv.fr et le guide Chaleur et confort sans gaspillage, le chauffage, la régulation, l'eau chaude



Publications

Offre ADEME aux entreprises et aux collectivités

L'ADEME développe une offre multiple et variée d'outils en vue d'aider les entreprises à comprendre quel est leur impact sur l'environnement et à agir. Soucieuse de les accompagner dans leur démarche, l'Agence a également conçu une offre dédiée aux collectivités. /

Offre ADEME aux entreprises - Réf. 7686

Offre ADEME aux collectivités - Réf. 7685

Téléchargeables gratuitement



www.ademe.fr/publications



Habitat collectif - L'individualisation des frais de chauffage

Comment répartir les frais de chauffage en fonction des consommations des logements? Toutes les réponses se trouvent dans ce guide pratique. /

Réf. 7390 - Téléchargeable gratuitement



www.ecocitoyens.ademe.fr

Aides financières 2013

Une palette d'aides existe pour vous accompagner dans votre effort d'investissement en vue d'améliorer la performance énergétique de votre logement. Ce guide est à jour des aides disponibles en février 2013. /

Réf. 7359 - Téléchargeable gratuitement



www.ecocitoyens.ademe.fr



Retrouvez toutes les publications payantes ADEME sur le catalogue en ligne: www.catalogue-ademe-editions.com

À LIRE SUR LE SITE ADEME & VOUS

Rendez-vous sur le portail ADEME & VOUS! Accessible à partir du site www.ademe.fr, ou à l'adresse www.ademe-et-vous.ademe.fr, il vous présente la version en ligne du magazine ADEME & VOUS, le Fil d'actu, la Lettre internationale ADEME & VOUS, la lettre Stratégie & études.

ADEME & VOUS RECHERCHE N° 2

Cette nouvelle publication est destinée à tous les acteurs de la recherche, publique comme privée, et notamment aux décideurs. Son objectif est de présenter les projets et les résultats des programmes soutenus par l'ADEME et d'informer des actualités de l'Agence dans ce domaine.

STRATÉGIE & ÉTUDES N° 36

AGRICULTURE ET FACTEUR 4 ACCOMPAGNER LA TRANSITION



Abonnez-vous au Fil d'actu, www.ademe.fr/ademe-et-vous-abonnement



FORMATIONS /

Matrice des coûts et méthode ComptaCoût®: actualisation des connaissances des bureaux d'études déjà formés

Mettre à jour les connaissances des bureaux d'études déjà formés à la suite de l'évolution de l'outil matrice et de la méthode ComptaCoût®.

11 JUN 2013 - PARIS
TARIF: 300 € NET DE TAXE

Le remplissage de la matrice des coûts

Être capable de remplir la matrice de manière autonome et correcte et la saisir dans SINOE®.

17 JUN 2013 - PARIS
GRATUIT

AUE®: module pour les maîtres d'œuvre

Comprendre la démarche AEU® et pouvoir l'adapter à un territoire et à une échelle de projet donnés.

18-20 JUN 2013 - METZ OU NANCY
TARIF: 1 350 € NET DE TAXE

Renseignements par mail: inscription.formation@ademe.fr
Retrouvez toute l'offre de formation de l'ADEME sur www.ademe.fr/formations



Exemples à suivre

Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'environnement, consultez les exemples à suivre soutenus ou accompagnés par l'ADEME sur www.ademe.fr/EAS

ADEME & VOUS /

20, avenue de Grésillé

BP 90406

49004 Angers Cedex 01

Tél.: 02 41 20 41 20

Directrice de la publication: Valérie Martin /

Rédactrice en chef: Catherine Séguin-Jacques /

Photo de couverture: © J. Greuel/Digital Vision/Gettyimages /

Vignette dossier: © L. Dolgatsjov/Fotolia /

Conception et réalisation: @SPÉCIFIQUE

www.specifique.com

Réf. 7780 - avril 2013 /

ISSN 1957-1992 / Imprimé par Imprimerie Vincent

sur papier Reprint 40 % pâte FSC / 60 % pâte recyclée

avec des encres végétales. /

Abonnement: www.ademe.fr/ademe-et-vous-abonnement

